

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 14 septembre 2017

Paris 2024

Pour la première fois, les jeux paralympiques se dérouleront en France

Pour la première fois, les jeux paralympiques créés en 1960 se dérouleront à Paris. La FNATH se réjouit de cette opportunité de sensibiliser nos concitoyens aux prouesses sportives des athlètes handicapés et, plus généralement, aux multiples capacités des personnes handicapées. Une occasion unique à ne pas rater.

La confirmation de l'octroi des jeux paralympiques hier à Paris, et à d'autres villes également pour de nombreuses épreuves, constitue une première. C'est en effet la première fois que ces jeux se dérouleront en France.

Depuis les jeux de Londres de 2012, les jeux paralympiques ont gagné en visibilité dans les médias et donc auprès du grand public. Les jeux de 2024 doivent démultiplier cette visibilité en France, démontrant que les athlètes handicapés sont avant tout des athlètes, comme tous les participants aux jeux olympiques.

Cette mobilisation doit aussi être l'occasion de renforcer l'accès aux sports pour toutes les personnes handicapées dès à présent, les jeux paralympiques devant constituer l'apogée d'une politique ambitieuse dans le domaine. Cela signifie une véritable politique dans le domaine du ministère des sports et des fédérations sportives, ainsi qu'une mise en accessibilité des différents lieux de pratiques.

Pour accueillir les athlètes du monde entier et les spectateurs et plus généralement pour faciliter la vie de millions de personnes handicapées et âgées qui vivent dans les villes accueillant les épreuves, ces jeux doivent s'accompagner d'une véritable volonté politique partagée sur l'ensemble du territoire de mise en accessibilité des transports, des équipements sportifs, de l'ensemble des constructions neuves ou aménagées. Il ne s'agira finalement que d'appliquer la loi, 50 ans après son entrée en vigueur !

La FNATH estime que ces jeux constituent une opportunité y compris pour les travailleurs handicapés qui doivent aussi profiter des emplois créés.

Pour toutes ces raisons, Paris 2024 constitue certainement enfin l'opportunité d'une meilleure intégration des personnes handicapées et de rendre des lois enfin effectives, à condition de ne pas se limiter aux seules villes accueillant des épreuves. C'est évidemment dès aujourd'hui que cela doit se préparer.

Contact Presse

François Verny / 01 45 35 31 87 -

francois.verny@fnath.com



@FNATH